

## COMMUNE DE JOB

## SEANCE DU 14 AVRIL 2021

Date de la convocation : 09/04/2021

Le Conseil Municipal de JOB, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente le 14 avril 2021 à 20 heures sous la présidence de Monsieur DAUPHIN François, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : MM. DAUPHIN François, MOREL Michel, Mme COL Sylvie, MM. GOUTTE Gérard, ARTAUD Nans, Mme BERTHEOL Sophie, MM. CARTADE Pierre, CHARDON Pierre, Mme DAUPHIN Virginie, M. DURET Stéphane, Mmes FABRY Régine, GAY DES COMBES Mélody, ROLHION Annie, M. TAILLANDIER Pascal.

Procuration : Mme BEAL Alexandra à Mme FABRY Régine

Secrétaire : M. ARTAUD Nans

*Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du registre des délibérations de la réunion du 9 avril 2021.*

### **N° 1 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021**

Le Conseil Municipal vote les budgets primitifs 2021 à l'unanimité pour le budget communal et budget eaux et assainissement, à 14 voix pour et 1 abstention pour le budget caisse des écoles. Les budgets s'équilibrent comme suit :

#### **Budget communal :**

- Section de fonctionnement : 840 318,00 € dont :  
647 669,00 € pour le budget communal,  
138 700,00 € pour la section Chantemerle et Autres,  
43 031,00 € pour la section de Fraisses et Cognol,  
6 300,00 € pour la section de Tarrit,  
4 618,00 € pour les sections diverses

- Section d'investissement : 1 265 071,00 €

La réalisation des investissements justifie l'inscription d'un emprunt de 710 539,00 €

#### **Service des eaux et assainissement :**

- Section fonctionnement : 111 321,00 €

- Section investissement : 339 757,00 €

La réalisation des investissements justifie l'inscription d'un emprunt de 55 588,55 €

#### **Budget caisse des écoles :**

- Section fonctionnement : 8 751,00 €

### **N° 2 : EMPRUNT DE 300 000 EUROS – BUDGET COMMUNAL – POUR SALLE MULTI-ACTIVITES ET ACHAT DE MATERIEL**

Pour financer les travaux d'investissement pour la salle multi-activités et achat de matériel, il convient de contracter un emprunt d'un montant de **300 000** euros. Monsieur le Maire informe l'Assemblée que c'est le Crédit Agricole Centre France qui propose la meilleure offre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de demander au Crédit Agricole Centre France, aux conditions de taux de l'institution en vigueur à la date de l'établissement du contrat, l'attribution d'un prêt de **300 000 €** au taux fixe de **0,34 %** avec 1<sup>ère</sup> échéance le 1<sup>er</sup> septembre 2021, dont le remboursement s'effectuera en 10 ans, selon une périodicité trimestrielle avec capital constant.
- Prend l'engagement au nom de la Commune d'inscrire en priorité chaque année en dépenses obligatoires à son budget les sommes nécessaires au remboursement des échéances.
- Prend l'engagement pendant toute la durée du prêt de créer et de mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement desdites échéances.

- Le Conseil Municipal confère, en tant que besoin, toute délégation utile à Monsieur le Maire de la Commune pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes conditions de remboursement qui y sont insérées.
- Demande à Monsieur le Représentant de l'Etat de bien vouloir viser la délibération qui sera publiée conformément à la loi.

### **N° 3 : PROGRAMME DE TRAVAUX EN FORETS BENEFICIANT DU REGIME FORESTIER – ANNEE 2021**

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance des programmes prévisionnels de travaux proposés par l'Office National des Forêts pour les forêts sectionnales de Chantemerle et Autres, Fraisses et Cognol et Tarrit à savoir :

- section de Chantemerle et Autres pour un montant de 430,00 € H.T concernant des travaux connexes d'infrastructures ; curage des renvois d'eau
- section Fraisses et Cognol pour un montant de 1 960,00 € H.T concernant l'installation de chantier, les travaux d'amélioration de la desserte : création d'ouvrage d'art, les travaux connexes d'infrastructures : curage des renvois d'eau.
- section de Tarrit pour un montant de 3 880,00 € H.T concernant l'entretien du parcellaire : traitement manuel et peinture, et l'intervention en futaie irrégulière.

- donne son accord, à l'unanimité, pour entreprendre les travaux programmés en forêts de Chantemerle et Autres, de Fraisses et Cognol et de Tarrit,
- autorise le Maire à signer les devis présentés pour le compte de la commune.

### **N° 4 : AUTORISATION AU MAIRE POUR ESTER EN JUSTICE – AFFAIRE FARCE**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que par lettre du 17 mars 2021, Monsieur le Greffier en chef du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand a transmis la requête n° 2100536 présentée par Madame FARCE Laura.

Cette requête vise à contester la décision de refus de délivrance d'un certificat d'urbanisme suite à la division de la parcelle, au motif qu'aucun accès à cette dernière ne peut être ainsi créé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à ester en justice auprès du Tribunal Administratif pour l'affaire n° 2100536.

*La séance est levée à 21 h 15.*